



Parents Info Prilly  
1008 Prilly  
[www.parentsinfoprilly.ch](http://www.parentsinfoprilly.ch)

## Règlement du TROC

### 1. Généralités

Le troc de Parents info Prilly est ouvert à toutes les personnes privées de Prilly ou d'ailleurs mais n'est, en aucun cas, destiné à la vente professionnelle ou artisanale.

### 2. Conditions de participation

Seuls les articles conformes à l'alinéa 3 seront admis. Aucune dérogation ne sera faite. Chaque client ne peut mettre en vente que 100 articles au maximum (4 listes de 25 articles). Pour des raisons de qualité ou d'étiquetage non conforme, le troc se réserve le droit de ne pas accepter certains articles.

### 3. Articles acceptés

Les articles acceptés sont :

Habits de taille 86 à 164, combinaisons de ski, vestes et pantalons de ski, habits de sport, rollers, luges, patins, skis normaux jusqu'à 100 cm, skis carving, chaussures de ski, de snowboard, de marche et de foot, bottes de pluie, baskets, vélos, trottinettes, réhausseurs avec ou sans dossier (attache avec ceinture de sécurité), remorques et sièges pour vélo (avec fixation), poussettes-cannes, portes-bébé, relax, parcs, lits de voyage, cartables, jouets, jeux, puzzles, jeux multimédias, livres d'enfants, DVD pour enfants.

*Les habits doivent être propres et en bon état. Boutons et fermetures éclair doivent être complets et en état de fonctionner. Les jeux et jouets doivent être propres, complets, en état de marche et emballés de façon à ne pas en égarer des pièces.*

Ne sont pas pris :

Chaussures de ville, skis de fond, layette, sous-vêtements, chaussettes, collants, bodys, lits, matelas, landaus, berceaux, Maxi-Cosi, sièges auto (sauf réhausseurs), lecteurs de musique, livres d'adultes, peluches, cassettes VHS.

### 4. Inscription

Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Les articles peuvent être amenés le jour précédant la vente.

Un numéro de vendeur sera attribué sur place.

Le nombre de participants n'est, en principe, pas limité.

## 5. Étiquetage des articles et liste

Tous les articles seront munis d'une étiquette en papier cartonné de 160 gr minimum, attachée avec de la ficelle (les étiquettes collées ou épinglées ne seront pas acceptées). La grandeur minimum des étiquettes est fixée à 5 cm de haut et 7 cm de large.

Chaque étiquette cartonnée devra contenir les informations suivantes, **écrites en bleu ou noir** :

- No d'article
- désignation
- Taille ou âge
- Prix (pas de centime)

Les jeux de société, les jeux multimédias, les dvd ou cd doivent contenir le numéro de téléphone du vendeur.

Le client établira préalablement une liste de ses articles, sur papier A4 (25 articles par liste, 4 listes par personne au maximum) en y indiquant clairement :

- Nom, adresse et no de téléphone en haut de la liste
- Tableau récapitulatif des articles présenté en colonne comme suit : numéro étiquette, désignation, taille/âge, prix.

**Le troc de Parents Info Prilly met à disposition de ses clients un modèle d'étiquette et de liste à télécharger depuis son site [www.parentsinfoprilly.ch](http://www.parentsinfoprilly.ch)**

## 6. Frais de participation

Un pourcentage est prélevé sur le total des ventes. Il est fixé à 10 %. Si le montant de ce pourcentage devait être inférieur à CHF 5.-, cette somme serait toutefois demandée pour couvrir les frais de fonctionnement du troc.

Pour les aides, le pourcentage est fixé à 5 %, sans minimum pour les frais.

## 7. Responsabilité

Le troc de Parents Info Prilly décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou dommages aux articles mis en vente.

## 8. Contact

Pour toute question relative au troc, il est possible d'écrire à [parentsinfoprilly@gmail.com](mailto:parentsinfoprilly@gmail.com).